

DISPOSITIF D'ACCUEIL, DE TUTORAT ET DE FORMATION DES PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES MI-TEMPS (nouveaux, prolongés ou en renouvellement de stage)

Année scolaire 2018-2019

CAHIER DES CHARGES DES FORMATEURS

Les nouveaux professeurs des écoles stagiaires sont issus du CRPE session 2018.

En complément, une partie des professeurs des écoles, stagiaires 2017-2018, conserveront leur statut pour l'année scolaire 2018-2019, suite au jury de certification de juin 2018 : ils sont en situation de prolongation statutaire ou de renouvellement de stage.

DISPOSITIF

Chaque stagiaire bénéficiera d'une formation partagée entre une **mise en situation professionnelle sur un demi-service** et une formation à l'ESPE l'autre mi-temps. L'accompagnement de chaque stagiaire se fera dans le cadre d'un tutorat mixte, assuré conjointement par un professeur des écoles maître formateur, un conseiller pédagogique, un candidat admissible au CAFIPEMF ou un maître d'accueil temporaire, et un visiteur-référent désigné par l'ESPE.

ORGANISATION ET CONTENUS

	Dates horaires/durée	Intervenants	Lieux	Contenu des interventions
	<i>Cet accueil, organisé en lien avec l'ESPE, est destiné à présenter les enjeux de l'année de stage, les conditions de son déroulement et l'environnement professionnel.</i>			
ACCUEIL	Lundi 27 août et mardi 28 août 8h30 – 18h	Formateurs ESPE	ESPE : site de Colmar (PES affectés sur poste monolingue ou allemand bilingue) ou site de Strasbourg (PES affectés sur poste français bilingue)	Préparation à la prise de fonction
	Mercredi 29 août 9h à 10h 10h15 à 12h	DASEN Adjoint DASEN chargé du 1er degré IEN chargé de mission, coordonnateurs ESPE IEN, équipes de circonscription le cas échéant	ESPE Colmar	Accueil institutionnel par Madame la DASEN du Haut-Rhin et présentation du cadre général de la formation Présentation du livret d'accueil des stagiaires Rencontre avec l'IEN, son équipe : prise de contact, déontologie, responsabilité collective
	Mercredi 29 août 15h à 17h	Rectrice DASEN	Tanzmatten, Sélestat	Accueil institutionnel par Madame la Rectrice
	Jeudi 30 août 9h à 12h	tuteurs	Classe du tuteur (PES suivis par tuteur chargé de classe) ou locaux de l'IEN (autres PES)	Prise de contact avec le tuteur et préparation de la rentrée : aide à la prise de fonction, à la conception de séquences d'enseignement, à la prise en charge de la classe
	Vendredi 31 août (journée, selon horaires de l'école)	Directeur, Equipe d'école, Titulaire de la classe	École d'affectation	Rentrée des enseignants dans l'école d'affectation et prise de contact avec l'enseignant titulaire de la classe et l'équipe d'école

**DISPOSITIF D'ACCUEIL, DE TUTORAT ET DE FORMATION
DES PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES MI-TEMPS
(nouveaux, prolongés ou en renouvellement de stage)**

Année scolaire 2018-2019

CAHIER DES CHARGES DES FORMATEURS

TUTORAT PARTAGE	<i>Le tutorat mixte se traduira par une aide au positionnement, une expertise partagée suite aux visites conseil réalisées et la mise en place d'une procédure d'alerte en cas de difficulté du stagiaire.</i>		
	6 visites <u>au moins</u> (étudiants en DU) 7 visites <u>au moins</u> (étudiants en Master 2)	tuteur, visiteur ESPE	<p>Visites conseils par le tuteur tout au long de l'année dans la classe du professeur stagiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 visites <u>au moins</u>, dont : <ul style="list-style-type: none"> - 1 visite de prise de contact dans la classe du stagiaire avant les congés d'automne ; - 4 visites avec rédaction d'une trace écrite : dans les deux semaines qui précèdent ou qui suivent les congés d'automne, en décembre, en janvier et en mars - possibilité de prévoir une visite supplémentaire en dernière période à la demande du professeur stagiaire et avec accord du tuteur, en préparation de la rentrée, et pour aborder les transpositions possibles entre cycles
			<p>Visites conseil / évaluatives par le visiteur ESPE</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 visites, en décembre, et en mars (étudiants en Master 2 ou en renouvellement) - <u>ou</u> 1 visite en mars (étudiants en DU)
	5 jours d'observation et de pratique accompagnée <u>au moins</u>	tuteur	<p>Observation et pratique accompagnée dans la classe du tuteur (PES suivis par tuteur chargé de classe), d'un PEMF ou d'un MAT (autres stagiaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 journées au moins avant les congés d'automne, puis une journée au moins par période ; les stagiaires qui n'ont pas eu l'occasion dans leur cursus de réaliser des stages en école effectueront autant de journées d'observation et de pratique accompagnée que le permettent l'emploi du temps ESPE et la disponibilité du tuteur ; - une 6^{ème} journée d'observation pourra être programmée dans un autre cycle en dernière période pour les stagiaires qui ne sont pas en difficulté - une part de pratique accompagnée sera effective et programmée progressivement pour les journées prévues après les congés d'automne - ces temps sont à positionner par le tuteur CP, PEMF ou MAT en fonction des besoins du stagiaire, sur les créneaux libérés de l'emploi du temps ESPE - les CP tuteurs solliciteront un PEMF ou un MAT tuteur via les IEN pour accueillir leurs stagiaires. Ils accompagneront au moins une fois si possible le stagiaire confié dans la classe observée.
	2 positionnements	tuteur	<p>Positionnements à partir du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - positionnement 1 : en octobre ou novembre, par rapport aux attendus de fin de semestre 3 - positionnement 2 : en mars, par rapport aux attendus de fin de semestre 4
Protocole d'accompagnement	IEN, tuteur, visiteur ESPE	Mise en place d'un protocole d'accompagnement sous la responsabilité de l'IEN <i>pour les PES en difficulté avérée</i> (entre novembre et janvier de préférence)	

**DISPOSITIF D'ACCUEIL, DE TUTORAT ET DE FORMATION
 DES PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES MI-TEMPS
 (nouveaux, prolongés ou en renouvellement de stage)**

Année scolaire 2018-2019

CAHIER DES CHARGES DES FORMATEURS

FORMATION ESPE	<i>La formation ESPE préparera à la deuxième année de master MEEF, ou à un diplôme universitaire pour les lauréats disposant déjà d'un master ou en étant dispensés. Elle se déroulera sur le mi-temps dévolu à la formation initiale.</i>		
	mi-temps , en dehors des 9h précisées ci- dessous	Formateurs ESPE	Préparation du master 2 MEEF ou d'un diplôme universitaire
FORMATION DSDEN	9 heures : - 6 avant les congés d'automne, - 3 ensuite (pris sur le temps ESPE)	CP EPS	Enseignement de la natation
	9 heures	Equipes de circonscription	Animations pédagogiques en circonscription : - parcours maîtrise de la langue, mathématiques ou maternelle, défini par l'IEN en fonction des besoins du stagiaire
EVALUATION	<i>Les professeurs des écoles stagiaires seront évalués :</i> - <i>d'une part dans le cadre de leur formation, pour la validation de leur diplôme universitaire (Master 2 MEEF ou DU) ;</i> - <i>d'autre part dans le cadre de la certification, pour la validation de leurs compétences de professeurs des écoles et la titularisation dans la fonction.</i>		
	Evaluation pour le jury de certification académique	tuteur	Rédaction d'un rapport d'évaluation
		IEN	Rédaction d'un avis pour le jury de certification , sur la base de sa visite, et après consultation du rapport d'évaluation du tuteur
		Directeur ESPE	Rédaction d'un avis pour le jury de certification , sur la base des évaluations de semestre
Evaluation UE stage de la formation suivie à l'ESPE	tuteur	Rédaction de deux rapports d'évaluation avec note en janvier et avril, pour l'évaluation de l'UE stage des semestres 3 et 4	